

Conception parasismique – réglementation

PRÉSENTIEL

Présentation de la nouvelle réglementation européenne (EC8), des généralités sur les séismes et principes généraux de conception

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

● **Code Raf** : IGCP1450 ● **Niveau** : 2 - Initial ● **Durée** : 1.5 jours ● **Tarif** : à partir de 975.00€

● **Prérequis** : avoir des bases de conception parasismique

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la nouvelle réglementation européenne (EC8)
- Connaître les généralités sur les séismes
- Connaître les principes généraux de conception et de base du calcul sismique
- Savoir dimensionner des appuis, des cadres et des portiques
- Connaître les dispositions constructives parasismiques

● Programme

● Public cible

- Calculateurs des groupes OA (Régions et DGII)

A noter

Prendre son ordinateur

● Modalités

01 Appréciation

Questionnaire d'appréciation systématique après la formation et 2 à 3 mois plus tard

02 Evaluation

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par :

- évaluations formatives durant la formation
- autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis après 2 à 3 mois

03 Inscription

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com